

### Énoncé

La politique de douche pour les Finales des Jeux du Québec est celle convenue entre *SPORTSQUÉBEC* et le Comité organisateur.

Le Comité organisateur s'engage à offrir aux athlètes, officiels majeurs, accompagnateurs, chefs de délégation et missionnaires un plan de douche selon les capacités et infrastructures du milieu.

### But

Assurer une saine gestion de l'accessibilité aux douches

### Modalités

#### Pour les athlètes

- Les douches doivent se prendre sur les sites de compétitions en tout temps.
- Si le site de compétition ne possède pas de douche, un autre site de compétition sera dédié

#### Pour les accompagnateurs, entraîneurs et missionnaires

- Les douches doivent se prendre sur les sites d'hébergement après le couvre feu de 22 h
- Si le site d'hébergement ne possède pas de douche, un autre site d'hébergement sera dédié

#### Pour les officiels

- Les douches doivent se prendre sur le site d'hébergement des officiels ou dans un vestiaire dédié uniquement aux officiels.

### Sanction

Toute personne qui ne respecte pas le présent règlement se fera retirer sa carte d'accréditation et sera exclu de la Finale provinciale et devra retourner dans sa région à ces frais.

Ex : L'exclusion d'un entraîneur peut conduire à une disqualification de l'équipe faute d'entraîneur.

Toute exception à quelque règlement ci-haut mentionné doit faire l'objet d'une entente écrite entre le Comité organisateur des Jeux du Québec et *SPORTSQUÉBEC*.